

Questions financières et budgétaires : Mise à jour sur les questions financières pour 2024 et 2025

Mesures requises :

Le Comité permanent est invité à :

- i. examiner et accepter les états financiers vérifiés pour 2024, au 31 décembre 2024 ;
- ii. prendre note des résultats du budget administratif pour 2024 ;
- iii. approuver le report des fonds de 2024 à 2025, comme proposé au paragraphe 9 et présenté dans la colonne C du tableau de l'annexe 4 ;
- iv. prendre note des soldes excédentaires décrits aux paragraphes 10 à 17 ;
- v. prendre note de l'état des financements non administratifs et des contributions volontaires décrits aux paragraphes 19 à 22 ;
- vi. approuver le budget 2025, comme décrit au paragraphe 23 et présenté en annexe 4 ; et
- vii. approuver l'allocation prévue à la ligne D du budget administratif « Appui aux Initiatives régionales Ramsar » aux IRR éligibles, comme décrit au paragraphe 25.

Contexte

1. Le présent rapport porte sur les questions financières concernant le budget administratif et le budget non administratif de la Convention sur les zones humides pour 2024, ainsi que le budget administratif pour 2025.
2. À sa 64^e réunion, dans la Décision SC64-39, alinéas i), ii), iii) et v) respectivement, le Comité permanent a pris note : des estimations provisoires des résultats du budget administratif pour 2024, de l'état des soldes du budget non administratif et des contributions volontaires pour 2024, du report estimé des fonds préengagés et non dépensés pour 2024 et 2025, et de l'estimation des soldes excédentaires. Il a également approuvé, dans la Décision SC64-39 iv), l'utilisation temporaire de fonds de réserve comme prêt pour augmenter le financement volontaire de l'appui aux délégués parrainés pour la 15^e session de la Conférence des Parties contractantes (COP15).

3. Les décisions ci-dessus s'appuient sur le document SC64 Doc.9.1¹, qui présente les résultats provisoires à la fin du mois de septembre 2024, et la mise à jour des estimations présentée durant la 64^e réunion du Comité permanent, en janvier, dans le rapport du Sous-groupe sur les finances, document SC64 Com.2². Le présent document comporte les derniers résultats et soldes pour 2024, qui ont été validés par les auditeurs, et qui sont maintenant soumis à l'approbation de la 65^e réunion du Comité permanent.

Résultats 2024 : budget administratif

4. Les états financiers vérifiés pour 2024 figurent à l'annexe 1 du présent document. Le Comité permanent est invité à les examiner et à les accepter. Les états financiers complets vérifiés pour 2024, y compris les notes et l'avis de l'auditeur, ont également été publiés sur le site Web de la Convention³.
5. Une synthèse des résultats du budget administratif 2024 est jointe à l'annexe 2. L'annexe 2 présente les recettes et dépenses pour 2024 (confirmées par les états financiers, en annexe 1) et le solde au 31 décembre 2024 pour chacune des lignes et catégories budgétaires.
6. Le tableau de l'annexe 2 présente :
 - dans la colonne A, le budget 2024 d'un montant de 5 081 000 CHF, approuvé dans la Résolution XIV.1 *Questions financières et budgétaires*⁴ ;
 - dans la colonne B, l'allocation de 196 000 CHF de l'excédent de 2021, approuvée dans la même Résolution ;
 - dans la colonne C, le report de 2023 à 2024 pour un total de 1 232 000 CHF, approuvé par le Comité permanent à sa 63^e réunion ;
 - dans la colonne D, le budget amendé résultant pour 2024, s'élevant au total à 6 509 000 CHF ;
 - dans la colonne E, les dépenses au 31 décembre 2024, s'élevant au total à 5 370 000 CHF ;
 - dans la colonne F, les ajustements proposés par le Secrétariat aux soldes de 2024 entre les lignes budgétaires approuvées (le budget administratif global approuvé pour 2024 restant inchangé) ; et
 - dans la colonne G, le solde à reporter en 2025 s'élevant au total à 1 065 000 CHF.
7. À la fin de l'année 2024, le solde du budget administratif s'élevait à 1 065 000 CHF. Ce montant comprenait 899 000 CHF de fonds préengagés/planifiés en 2024, à dépenser en 2025, et 166 000 CHF d'économies. Le tableau 1 ci-dessous présente une synthèse de ces sous-totaux.
8. Les points suivants sont soulignés pour examen par le Comité permanent :
 - a. Les prévisions de recettes ont été conformes au budget, à l'exception de l'impôt sur le revenu qui a été inférieur de 31 000 CHF au budget en raison de vacances de postes, et le revenu des intérêts qui a été supérieur de 44 000 CHF au budget.

¹ <https://www.ramsar.org/fr/document/sc64-doc91-questions-financieres-et-budgetaires-rapport-sur-les-questions-financieres-pour>.

² Voir <https://www.ramsar.org/fr/document/sc64-com2-questions-financieres-et-budgetaires-rapport-de-la-reunion-du-sous-groupe-sur>.

³ Voir <https://www.ramsar.org/document/financial-statements-year-ended-31-december-2024-report-independent-auditor>.

⁴ Voir <https://www.ramsar.org/fr/document/resolution-xiv1-questions-financieres-et-budgetaires>.

- b. Les coûts salariaux globaux de 3 609 000 CHF correspondent à un taux d'exécution du budget de 94 %, ceux-ci représentant 67 % du montant total des dépenses.
- c. Les provisions budgétisées pour le personnel ont augmenté de 31 000 CHF, conséquence d'une augmentation de 28 000 CHF de la provision pour licenciement du personnel, et d'une augmentation de 3 000 CHF de la provision pour rapatriement du personnel.
- d. En 2024, les provisions pour contributions impayées s'élevaient à 113 000 CHF, c'est-à-dire 37 000 CHF de moins que le budget total approuvé pour 2024. D'autres détails figurent dans le document SC65 Doc.8.2 *État des contributions annuelles*.
- e. Par sa Décision SC62-44, le Comité permanent a approuvé la réaffectation du solde des attributions des fonds du budget administratif inutilisé pour les Missions consultatives Ramsar (MCR). En 2024, 11 000 CHF ont été attribués à une MCR en Sierra Leone. En 2025, le Secrétariat utilisera les fonds disponibles restants pour contribuer à l'achèvement de cette mission, pour un montant estimé à 8 000 CHF, et à d'autres demandes de MCR qui manquent de financements issus des contributions volontaires non administratives, pour un montant total disponible de 77 000 CHF. Le rapport mis à jour sur les fonds MCR utilisés en 2025 sera soumis au Comité permanent à sa 67^e réunion.
8. À sa 64^e réunion, le Comité permanent, dans sa Décision SC64-39 iii) a pris note du report estimé des fonds préengagés et non dépensés pour 2024 et 2025, figurant à l'annexe 1, colonne C, du rapport du Sous-groupe sur les finances, dans le document SC64 Com.2⁵.
9. Le Secrétariat propose de reporter à 2025 le montant des fonds préengagés et des fonds non engagés/non dépensés, soit 1 065 000 CHF, comme noté ci-dessus, au paragraphe 6, et ci-dessous, dans la troisième colonne du tableau 1, « Report en 2025 ». Ceci est conforme à la Décision SC57-50 dans laquelle le Comité permanent a décidé que les soldes non engagés/non dépensés des lignes budgétaires peuvent être reportés à l'année suivante pendant la période triennale et présentés à la réunion suivante du Sous-groupe sur les finances.

Tableau 1 : Résumé des fonds du budget administratif pour 2024 à reporter (en milliers de francs suisses, incluant d'éventuels écarts d'arrondis)

Catégorie / Département	Fonds préengagés/planifiés en 2024, à dépenser en 2025 (A)	Fonds non engagés/non dépensés en 2024, à reporter en 2025 (B)	Report en 2025 (C=A+B)	Commentaires sur le report en 2025
Mobilisation des ressources et sensibilisation	82	0	82	Préengagés/planifiés : (i) 44 000 programme de CESP ; (ii) 24 000 communication, traductions, publications et établissement de rapports ; et (iii) 14 000 assistance Web/informatique.
Appui et conseils aux régions	266	0	266	Préengagés/planifiés : (i) 85 000 mise en œuvre des Missions consultatives Ramsar reportées à 2025, et (ii) 181 000 vacances de postes et avantages sociaux.

⁵ Voir <https://www.ramsar.org/fr/document/sc64-com2-questions-financieres-et-budgetaires-rapport-de-la-reunion-du-sous-groupe-sur>.

Catégorie / Département	Fonds préengagés/planifiés en 2024, à dépenser en 2025 (A)	Fonds non engagés/non dépensés en 2024, à reporter en 2025 (B)	Report en 2025 (C=A+B)	Commentaires sur le report en 2025
Appui aux Initiatives régionales Ramsar	19	155	174	Préengagés/planifiés : (I) 19 000 IRR du bassin de l'Amazone Non engagés/non dépensés : 155 000 non alloués des budgets des IRR de 2023 et 2024.
Services scientifiques et techniques	301	0	301	Préengagés/planifiés : (i) 65 000 mise en œuvre GEST, (ii) 12 000 pour PS5, (iii) 36 000 poursuite de la mise en œuvre des inventaires en 2025, (iv) 84 000 maintenance et développement du Service d'information sur les Sites Ramsar (SISR), (v) 62 000 appui technique au SISR pour la période triennale, et (vi) 42 000 prestations pour le personnel.
Administration/ Web	145	0	145	Préengagés/planifiés : (i) 75 000 frais de recrutement et indemnités de départ, (ii) 14 000 fournitures et équipements de bureau, et (iii) 56 000 poursuite de la mise en œuvre du plan de renforcement des capacités.
Services au Comité permanent	26	11	37	Préengagés/planifiés : 26 000 examen des résolutions. Non engagés/non dépensés : (i) 4 000 mise en place du Groupe de travail sur l'efficacité, et (ii) 7 000 amélioration de l'efficacité et de la collaboration.
Coût des services administratifs de l'UICN	8	0	8	Non engagés/non dépensés : 8 000 coût des services administratifs de l'UICN.
Services juridiques	52	0	52	Préengagés/planifiés : (I) 26 000 frais juridiques, et (ii) 26 000 provisions.
Report total estimé des fonds administratifs 2025	899	166	1 065	

Réserve et excédent en 2024

10. L'état des recettes et des dépenses pour 2024 figurant dans les états financiers vérifiés (voir annexe 1, tableau II) indique que le solde des fonds administratifs était de 3 501 000 CHF à la fin de l'année. Ce montant comprend le solde des fonds administratifs 2023 (au début de 2024), d'un montant de 3 783 000 CHF, et le solde net des recettes sur les dépenses pour 2024, d'un montant de 282 000 CHF, selon les états financiers vérifiés et les résultats du budget administratif 2024 pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 (annexe 1).

11. Le solde des fonds administratifs en 2024 comprend le fonds de réserve de 762 000 CHF. Cela correspond à 15 % du budget administratif annuel, soit le niveau maximum approuvé par les Parties contractantes à la COP14, au paragraphe 32 de la Résolution XIV.1 *Questions financières et budgétaires*⁶.
12. Le solde des fonds administratifs comprend également le montant total de 196 000 CHF approuvé par la COP14 sur l'excédent du budget administratif 2019-2021 (Résolution XIV.1, paragraphes 15 et 16) qui peut être utilisé en 2025. Ce montant comprend 76 000 CHF pour couvrir le déficit créé dans le budget administratif et 120 000 CHF pour augmenter la provision pour contributions impayées en 2025.
13. Le solde comprend également les soldes reportés de 1 065 000 CHF, ainsi qu'il est précisé dans le tableau 1 ci-dessus, à dépenser en 2025 et inclus dans le budget définitif de 2025 (voir annexe 4).
14. Dans sa Décision SC64-39 iv), le Comité permanent a approuvé l'utilisation temporaire de fonds de réserve comme prêt pour augmenter le financement volontaire de l'appui aux délégués parrainés pour la COP15 pour un montant maximum de 486 000 CHF. La mise à jour de l'état des fonds volontaires reçus à cette fin à la fin du mois de mars 2025, et le déficit actuel de 359 000 CHF sont développés au paragraphe 21 ci-après. Après la COP15, lors de la 67^e réunion du Comité permanent, le Secrétariat présentera un rapport sur les fonds collectés et le remboursement du prêt.
15. L'excédent du budget administratif 2024 définitif, à la discrétion du Comité permanent, est donc de 1 119 000 CHF. Le tableau 2 ci-dessous en présente les détails.

Tableau 2 : Excédent du budget administratif 2024 à affecter (en milliers de CHF)

(I) Solde des fonds administratifs au 31 décembre 2024 selon les états vérifiés	3 501
Réserve, approuvée et préengagée :	
Fonds de réserve, 15 % (Résolution XIII.2, paragraphe 33)	762
Utilisation des économies pour 2025, approuvée par la COP14 (Résolution XIV.1, paragraphe 15)	76
Utilisation des économies pour 2025, approuvée par la COP14 (Résolution XIV.1, paragraphe 16)	120
Soldes reportés (tableau 1)	1 065
Engagé pour utilisation temporaire de fonds de réserve comme prêt pour compléter le financement volontaire de l'appui aux délégués à la COP15	359
(II) Total de la réserve approuvée et préengagée	2 382
(III=I-II) Excédent administratif 2024 moins réserve approuvée et préengagée – à affecter	1 119

16. L'excédent résulte de fonds accumulés et non dépensés qui ont été reportés entre 2020 et la fin de l'année 2024. Il s'explique par un taux d'exécution plus faible des activités inscrites au budget durant la pandémie de COVID-19, notamment celles impliquant des déplacements (réunions des organes directeurs et subsidiaires, et déplacements du Secrétariat), ainsi que les vacances de postes liées aux retards dans le recrutement du personnel.

⁶ Voir <https://www.ramsar.org/fr/document/resolution-xiv1-questions-financieres-et-budgetaires>.

17. Le Sous-groupe sur les finances a fait part de ses remarques préliminaires concernant l'allocation de fonds excédentaires, dans le document SC64 Com.2, paragraphe 5 :

« Le Sous-groupe a discuté d'une évaluation préliminaire des déficits de financement en vue d'un examen futur de l'allocation de fonds excédentaires, dans l'attente des décisions de la COP15 sur les scénarios budgétaires et les projets de résolutions. »

« La liste suivante n'est pas exhaustive et n'est pas présentée par ordre de priorité :

- *WEP - Doc. 18, annexe 5*
- *Contributions impayées pour 2026-2028*
- *Scénario à 0 % (si le scénario à 0 % revu est approuvé pour couvrir ce déficit)*
- *Observation de la Terre*
- *Coûts de la COP16 en 2028 (si le scénario à 11,3 % n'est pas approuvé)*

« Le Sous-groupe sur les finances examinera les étapes et décisions supplémentaires lors de sa réunion en amont de la 65^e réunion du Comité permanent. »

Résultats pour 2024 : état du financement non administratif et contributions volontaires

18. Lors de sa réunion de janvier 2025, dans sa Décision SC64-39 ii), le Comité permanent a pris note des estimations provisoires de l'état des soldes du budget non administratif et des contributions volontaires pour 2024.
19. Les contributions volontaires reçues au 31 décembre 2024 figurent dans le tableau 3 ci-dessous. Suivant les instructions du Comité permanent précisées dans sa Décision SC53-32, le tableau résume les contributions reçues et leur utilisation prévue.

Tableau 3 : Recettes des projets provenant de contributions volontaires non administratives reçues en 2024 (en milliers de CHF, incluant d'éventuels écarts d'arrondis)

Donateur	Montant des recettes	Description
Allemagne	252	Utilisation rationnelle des zones humides des Caraïbes
Autriche	5	Appui aux délégués parrainés COP14
Canada	36	Women in wetlands
Chine	188	Soutien à la présidence de la Chine
Danone	66	Activités du projet Danone
États-Unis d'Amérique	13	Évaluation de Sites Ramsar
Finlande	9	Plan de travail GEST 2023-2025
Fonds pour les zones humides de Nagao	58	NEF Japon
Norvège	12	Plan de travail GEST 2023-2025
République de Corée	187	Améliorer la mise en œuvre de la Convention
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	22	Plan de travail GEST 2023-2025
Suisse	50	Appui aux délégués parrainés COP14

Donateur	Montant des recettes	Description
Suisse	40	Réunion régionale pré-SC64
Suisse	50	Inventaires nationaux des zones humides
Zimbabwe	599	15 ^e Session de la COP
Total des contributions volontaires non administratives 2024	1 587	

20. En 2024, les Parties contractantes et d'autres donateurs potentiels ont été sollicités au sujet du financement d'autres postes budgétaires non administratifs prioritaires identifiés à l'annexe 4 de la Résolution XIV.1. Une des priorités principales à cet égard dont les Parties doivent avoir connaissance en 2024 et 2025 est le financement de la COP15, et en particulier de la participation des délégués parrainés.
21. Le budget estimé pour les délégués parrainés nécessaires pour que toutes les Parties contractantes puissent participer à la COP15 s'élève à 584 000 CHF. Au 31 mars 2025, 225 000 CHF avaient été reçus. En conséquence, à cette date, il manquait 359 000 CHF pour couvrir pleinement la participation de 124 délégués éligibles. Ce montant est inférieur aux 486 000 CHF approuvés par la Décision SC64-39 iv) et a été pris en compte dans le tableau 2 ci-dessus.
22. Le Secrétariat souhaite exprimer sa sincère reconnaissance aux Parties contractantes et aux autres donateurs pour leurs contributions volontaires aux activités non administratives de la Convention.

Contributions volontaires africaines

23. En 2024, les Parties contractantes de la région Afrique avaient versé une contribution volontaire de 1 000 CHF. Les fonds disponibles pour une affectation future s'élèvent à 13 000 CHF, comme indiqué dans le document SC65 Doc.8.2 *État des contributions annuelles*.

Budget administratif 2025

24. Un aperçu du budget proposé pour 2025 figure à l'annexe 3. Il comprend le budget approuvé par la COP14, d'un montant de 5 081 000 CHF ; l'utilisation autorisée des économies réalisées sur le budget 2021, d'un montant de 196 000 CHF ; ainsi que les fonds reportés du budget 2024 à dépenser en 2025, estimé au total à 1 065 000 CHF. Le montant total du budget administratif proposé pour 2024 s'élève donc à 6 342 000 CHF.
25. Comme indiqué dans le document SC65 Doc.9 *Rapport du Secrétariat sur les initiatives régionales Ramsar pour 2024 et 2025*, le Secrétariat invite le Comité permanent à examiner et à approuver, lors de sa 65^e réunion, l'allocation de fonds aux IRR proposée dans le budget administratif 2025. Le Secrétariat attire l'attention sur l'allocation de 30 000 CHF demandée par l'Initiative régionale Ramsar pour l'Afrique australe (SARRI) et de 30 000 CHF par l'Initiative régionale Ramsar Danube WILDisland pour leurs activités 2025.

Annexe 1

États financiers vérifiés au 31 décembre 2024 (modèle de rapport suisse)

I. Bilan au 31 décembre⁷

<i>en milliers de francs suisses (CHF)</i>	Notes	2024	2023
ACTIFS			
Actifs courants			
Liquidités et dépôts bancaires à court terme		7 255	7 176
Comptes à recevoir de Parties contractantes (net)	6	372	221
Autres comptes à recevoir	7	277	45
Total actifs courants		7 904	7 442
Immobilisations (nettes)	9	22	22
Total actifs non courants		22	22
TOTAL ACTIFS		7 926	7 464
PASSIF ET SOLDE DES FONDS			
Passifs courants			
Sommes dues à l'UICN		136	230
Autres comptes à payer	8	770	609
Charges à payer		53	88
Total passifs courants		959	927
Provisions			
Rapatriement de personnel	5	186	183
Congés	5	114	139
Résiliation de contrats	5	228	201
Total provisions		528	522
Fonds et réserves			
Fonds de réserve administratifs	11	3 501	3 783
Fonds non administratifs - projets	12	2 938	2 232
Total Fonds et réserves		6 439	6 015
TOTAL PASSIF ET SOLDE DE FONDS		7 926	7 464

⁷ Voir les notes des états financiers vérifiés à <https://www.ramsar.org/document/financial-statements-year-ended-31-december-2024-report-independent-auditor>.

II. État des recettes et des dépenses pour l'exercice clos au 31 décembre 2024

<i>en milliers de francs suisses (CHF)</i>		2024			2023		
		Notes	Fonds administratifs	Projets non administratifs	Total	Fonds administratifs	Projets non administratifs
Recettes							
<i>Revenus externes :</i>							
		3 779	-	3 779	3 779	-	3 779
		1 066	-	1 066	1 066	-	1 066
		-	1	1	-	2	2
		-	1 587	1 587	-	1 672	1 672
	10	193	-	193	189	-	189
		5 038	1 588	6 626	5 034	1 674	6 708
		0	0	0	(140)	140	0
		5 038	1 588	6 626	4 894	1 814	6 708
Dépenses							
<i>Dépenses d'exploitation :</i>							
		(616)	(74)	(690)	(448)	(163)	(611)
		(1 154)	(647)	(1 801)	(1 113)	(860)	(1 973)
		(872)	(54)	(926)	(735)	(1)	(736)
		(2 689)	(46)	(2 735)	(2 453)	(39)	(2 492)
		(5 331)	(821)	(6 152)	(4 749)	(1 063)	(5 812)
		(293)	767	474	145	751	896
<i>Autres recettes /(dépenses) :</i>							
	4	125	1	126	(79)	(3)	(82)
		-	(62)	(62)	-	(211)	(211)
		(114)	-	(114)	(213)	-	(213)
		11	(61)	(50)	(292)	(214)	(506)
		(282)	706	424	(147)	537	390
ÉTAT DES SOLDES							
pour l'exercice clos le 31 décembre							
<i>en milliers de francs suisses (CHF)</i>		2024			2023		
		Fonds administratifs	Projets non	Total	Fonds administratifs	Projets non	Total

		administratifs				administratifs		
Solde du fonds au début de l'exercice		3 783	2 232	6 015		3 930	1 695	5 625
Résultat net de l'exercice (recettes et dépenses)	11	(282)	706	424		(147)	537	390
Solde en fin d'exercice		3 501	2 938	6 439		3 783	2 232	6 015

III. États des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

<i>en milliers de francs suisses (CHF)</i>	2024	2023
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Excédent/(Déficit) des activités liées à l'exploitation	424	390
Amortissement des actifs immobilisés	8	8
Augmentation/(diminution) des provisions pour arriérés de contributions	113	211
Augmentation/(diminution) des engagements au titre des congés du personnel et des rapatriements	(23)	30
Augmentation/(diminution) de la provision pour licenciement	27	17
(Augmentation)/diminution des contributions à recevoir (montant brut)	(263)	(42)
Augmentation/(diminution) des dettes envers les organisations partenaires	(94)	335
(Augmentation)/diminution des autres débiteurs	(233)	(11)
Augmentation/(diminution) des contributions payées d'avance	4	(66)
Augmentation/(diminution) des créditeurs et charges à payer	97	(48)
Augmentation/(diminution) des charges sociales à payer	26	(22)
Montant total des flux de trésorerie liés à l'exploitation	86	802
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	(7)	(3)
Montant total des flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(7)	(3)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie de l'exercice	79	799
Encaisse et dépôts à court terme au début de l'exercice	7 176	6 377
Encaisse et dépôts à court terme à la fin de l'exercice	7 255	7 176

Annexe 2

Résultats du budget administratif 2024 pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

(en milliers de CHF incluant d'éventuels écarts d'arrondis)

Budget Ramsar 2024 Approuvé par la COP14 en milliers de francs suisses (CHF)	Budget approuvé (approuvé par la COP14) (A)	Utilisation des économies sur le budget 2021 (approbation COP14) (B)	Solde préengagé en 2023 à dépenser en 2024 (approuvé par la SC63) (C)	Budget total 2024 (D) =A+B+C	Recettes et dépenses réelles (E)	Ajustements proposés par le Secrétariat (F)	Solde (G) =(D)-(E)+(F)
RECETTES							
Contributions des Parties contractantes	3 779	0	0	3 779	3 779	0	0
Contributions volontaires	1 065	0	0	1 065	1 065	0	0
Impôts sur le revenu	225	0	0	225	194	0	31
Autres revenus (y compris revenus d'intérêts)	12	0	0	12	52	0	(40)
TOTAL RECETTES	5 081	0	0	5 081	5 090	0	(9)
DÉPENSES							
A. Cadres supérieurs du Secrétariat & gouvernance	1 062	5	0	1 067	1 281	215	0
Salaires, charges sociales et autres prestations liées à l'emploi	1 022	0	0	1 022	1 161	139	0
Déplacements	40	5	0	45	121	76	0
B. Mobilisation des ressources et sensibilisation	508	45	263	816	668	(66)	82
Salaires, charges sociales et autres prestations liées à l'emploi	352	0	6	358	390	32	0
Programme de CESP	30	0	109	139	45	(50)	44
Communication, traductions, publications et rapports	60	40	110	210	179	(7)	24
Appui et développement du Web/TI	56	0	38	94	53	(27)	14
Déplacements	10	5	0	15	1	(14)	0

Budget Ramsar 2024 Approuvé par la COP14 en milliers de francs suisses (CHF)	Budget approuvé (approuvé par la COP14) (A)	Utilisation des économies sur le budget 2021 (approbation COP14) (B)	Solde préengagé en 2023 à dépenser en 2024 (approuvé par la SC63) (C)	Budget total 2024 (D) =A+B+C	Recettes et dépenses réelles (E)	Ajustements proposés par le Secrétariat (F)	Solde (G) =(D)-(E)+(F)
C. Appui et conseils aux Régions	1 316	10	292	1 618	1 109	(244)	266
Salaires, charges sociales et autres prestations liées à l'emploi	1 249	0	177	1 426	1 057	(188)	181
Déplacements	67	10	19	96	40	(56)	0
Missions consultatives Ramsar	0	0	96	96	11		85
D. Appui aux Initiatives régionales	100	0	120	220	46		174
Réseaux et centres régionaux – budget disponible non attribué en 2023 et 2024	71	0	84	155	0		155
IRR Danube WILDIsland 2024	29	0	0	29	29		0
Report 2023 de l'IRR pour l'Afrique australe	0	0	12	12	12		0
Report IRR Bassin de l'Amazone 2023	0	0	24	24	5		19
E. Services scientifiques et techniques	817	5	373	1 195	939	45	301
Salaires, charges sociales et autres prestations liées à l'emploi	649	0	37	686	644		42
Déplacements	18	0	21	39	31	(8)	0
Déplacement du Président du GEST	5	0	3	8	10	2	0
Mise en œuvre du programme du GEST	35	5	61	101	36		65
Réunions du GEST	50	0	6	56	107	51	0
Plan stratégique PS5 (2022-2024)	0	0	50	50	38		12
ODD 6.61 (Inventaires)	0	0	42	42	6		36
Service d'information sur les Sites Ramsar (entretien et développement)	60	0	63	123	39		84
Service d'information sur les Sites Ramsar (appui technique pour la période triennale 2023-2025)	0	0	90	90	28		62
F. Administration/SISR/Web	478	11	137	626	448	(34)	144
Salaires, charges sociales et autres prestations liées à l'emploi	331	0	8	339	356	17	0

Budget Ramsar 2024 Approuvé par la COP14 en milliers de francs suisses (CHF)	Budget approuvé (approuvé par la COP14) (A)	Utilisation des économies sur le budget 2021 (approbation COP14) (B)	Solde préengagé en 2023 à dépenser en 2024 (approuvé par la SC63) (C)	Budget total 2024 (D) =A+B+C	Recettes et dépenses réelles (E)	Ajustements proposés par le Secrétariat (F)	Solde (G) =(D)-(E)+(F)
Recrutement et indemnités de départ	52	0	36	88	13		75
Déplacements	0	0	0	0	0		0
Équipements/fournitures de bureau	95	0	28	123	58	(51)	14
Planification et renforcement des capacités	0	11	65	76	20		56
G. Services au Comité permanent	150	0	41	191	238	84	37
Appui aux délégués du Comité	45	0	0	45	54	9	0
Réunions du Comité	10	0	0	10	37	27	0
Services de traduction pour le Comité	60	0	0	60	110	50	0
Interprétation simultanée aux réunions du Comité	35	0	0	35	33	(2)	0
Groupe de travail sur l'efficacité	0	0	4	4	0		4
Améliorer l'efficacité et la collaboration (Rés. XIV.3)	0	0	7	7	0		7
Examen des résolutions (Rés. XIII.4)	0	0	30	30	4		26
H. Coûts des services administratifs de l'UICN (maximum)	541	0	1	542	534		8
Administration, ressources humaines, services financiers et services informatiques	541	0	1	542	534		8
I. Divers - Fonds de réserve	109	120	5	234	106	0	128
Provisions pour le personnel	20	0	0	20	31	11	0
Provision au titre des contributions impayées	30	120	0	150	113	(11)	26
Gains/pertes liés au change	0	0	0	0	(76)		76
Services juridiques	59	0	5	64	38		26
TOTAL DÉPENSES	5 081	196	1 232	6 509	5 370	0	1 065
Arrondi					2		
EXCÉDENT/(DÉFICIT)					(282)		1 065

Annexe 3

Projets financés à partir de fonds non administratifs du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

(en milliers de CHF incluant d'éventuels écarts d'arrondis)

Numéro du projet	Nom du projet	Solde (déficit) au 31 décembre 2023 (DR)/CR	Recettes en 2024 (DR)/CR	Dépenses en 2024 (DR)/CR	Transferts de projets et imputations croisées (DR)/CR	Solde (déficit) au 31 décembre 2024 (DR)/CR
Coopération internationale						
R100265	SGA-Pre-2016	148	-	(7)	-	141
R100267	SGA-RSIS	90	-	(9)	-	81
R100364	WFF-2014	26	-	-	-	26
R100365	WFF - 2015-2021	150	-	(7)	-	143
R100408	Fonds Nagao pour les zones humides (NEF Japon)	131	59	(53)	(6)	131
R100409	Rép. Corée 2023-2025	182	187	(63)	(19)	287
Total Coopération internationale		726	245	(139)	(25)	809
Sites inscrits sur la Liste de Ramsar						
R100110	MCR	18	-	-	-	18
R100108	MCR (CH 2016)	45	-	-	-	45
Total des Sites inscrits sur la Liste de Ramsar		63	-	-	-	63
Autres						
R100100	Admin	333	-	(24)	70	379
R100102	Redéveloppement SISR	38	-	(5)	-	33
R100103	Redéveloppement Web	21	-	-	-	21
R100104	Développement	22	-	-	-	22
R100105	Examen scientifique	33	-	(2)	-	31
R100106	Plan stratégique 2016	18	-	-	-	18
R100190	Cycle de l'eau	11	-	(10)	-	0
R100311	Rio Cruces	52	-	-	-	52
R100642	COP15 – Zimbabwe	(7)	599	(9)	-	584
R100643	Délégués parrainés COP15	-	95	-	-	95
R100644	Soutien à la présidence de la Chine	-	188	(2)	-	186
R100817	Danone 2022-2024	63	66	(63)	(8)	58
R100904	GEST, non administratif	145	-	-	-	145
R100915	Travaux liés au genre	2	36	(35)	(3)	0
R100916	Renforcement des capacités, non administratives	33	-	(12)	-	20
R100917	Inventaires nationaux des zones humides	251	50	(57)	(5)	240
R100918	Les jeunes et les zones humides	139	(62)	(10)	-	67
R100919	Évaluation Ukraine	160	13	(163)	(1)	9
R101006	Changements climatiques	50	-	(16)	-	34
R101007	Tourbières tropicales	15	12	(15)	-	12
R101008	Plan de travail GEST 2023-2025	27	31	(27)	(3)	28
Total pour autres		1 406	1 028	(449)	50	2 035
Initiatives régionales						
R100146	Zones humides des Caraïbes	(7)	253	(234)	(26)	(14)
R100200	AVC, Initiatives régionales africaines	42	1	-	-	43
Total des Initiatives régionales		36	254	(234)	(26)	29

Grand Total	2 231	1 528	(822)	0	2 936
--------------------	--------------	--------------	--------------	----------	--------------

Annexe 4

Budget administratif proposé pour 2025

(en milliers de CHF incluant d'éventuels écarts d'arrondis)

Budget Ramsar 2025 Approuvé par la COP14 en milliers de francs suisses (CHF)	Budget approuvé (approuvé par la COP14) (A)	Utilisation autorisée par la COP14 des économies sur le budget 2021 (B)	Fonds 2024 à reporter en 2025 (C)	Budget total 2025 (D)= (A)+(B)+(C)
RECETTES				
Contributions des Parties contractantes	3 779	0	0	3 779
Contributions volontaires	1 065	0	0	1 065
Impôts sur le revenu	225	0	0	225
Autres revenus (y compris revenus d'intérêts)	12	0	0	12
TOTAL RECETTES	5 081	0	0	5 081
DÉPENSES				
A. Cadres supérieurs du Secrétariat	1 062	5	0	1 067
Salaires, charges sociales et autres prestations liées à l'emploi	1 022	0	0	1 022
Déplacements	40	5	0	45
B. Mobilisation des ressources et sensibilisation	508	45	82	635
Salaires, charges sociales et autres prestations liées à l'emploi	352	0	0	352
Programme de CESP	30	0	44	74
Communication, traductions, publications et rapports	60	40	24	124
Appui et développement du Web/TI	56	0	14	70
Déplacements	10	5	0	15
C. Appui et conseils aux Régions	1 316	10	266	1 592
Salaires, charges sociales et autres prestations liées à l'emploi	1 249	0	181	1 430
Déplacements	67	10	0	77
Missions consultatives Ramsar	0	0	85	85
D. Appui aux Initiatives régionales	100	0	174	274
Réseaux et centres régionaux, non alloués	40	0	155	195
IRR Danube WILDisland 2025	30	0	0	30
IRR pour l'Afrique australe (SARRI) 2025	30	0	0	30
Report Bassin de l'Amazone 2024	0	0	19	19
E. Services scientifiques et techniques	817	5	301	1 123
Salaires, charges sociales et autres prestations liées à l'emploi	649	0	42	691
Déplacements	18	0	0	18
Déplacement du Président du GEST	5	0	0	5
Mise en œuvre du programme du GEST	35	5	65	105

Budget Ramsar 2025 Approuvé par la COP14 en milliers de francs suisses (CHF)	Budget approuvé (approuvé par la COP14) (A)	Utilisation autorisée par la COP14 des économies sur le budget 2021 (B)	Fonds 2024 à reporter en 2025 (C)	Budget total 2025 (D)= (A)+(B)+(C)
Réunions du GEST	50	0	0	50
Plan stratégique PS5 (2022-2024)	0	0	12	12
ODD 6.61 (Inventaires)	0	0	36	36
Service d'information sur les Sites Ramsar (entretien et développement)	60	0	84	144
Service d'information sur les Sites Ramsar (appui technique pour la période triennale 2023-2025)	0	0	62	62
F. Administration/web	478	11	145	634
Salaires, charges sociales et autres prestations liées à l'emploi	331	0	0	331
Recrutement et indemnités de départ	52	0	75	127
Déplacements	0	0	0	0
Équipements/fournitures de bureau	95	0	14	109
Planification et renforcement des capacités	0	11	56	67
G. Services au Comité permanent	150	0	37	187
Appui aux délégués du Comité	45	0	0	45
Réunions du Comité	10	0	0	10
Services de traduction pour le Comité	60	0	0	60
Interprétation simultanée aux réunions du Comité	35	0	0	35
Groupe de travail sur l'efficacité	0	0	4	4
Améliorer l'efficacité et la collaboration (Rés. XIV.3)	0	0	7	7
Examen des résolutions (Rés. XIII.4)	0	0	26	26
H. Coûts des services administratifs de l'UICN (maximum)	541	0	8	549
Administration, ressources humaines, services financiers et services informatiques	541	0	8	549
I. Divers - Fonds de réserve	109	120	52	281
Provisions pour le personnel	20	0	0	20
Provision au titre des contributions impayées	30	120	26	176
Gains/pertes liés au change	0	0	0	0
Services juridiques	59	0	26	85
TOTAL DÉPENSES	5 081	196	1 065	6 342